

Mai 2023

Mémoire déposé à la Commission sur le développement
économique et urbain et l'habitation

MONTRÉAL CIRCULAIRE : UNE VISION 2030

Vers une Feuille de route montréalaise
en économie circulaire



CERIEC

Centre d'études
et de recherches
intersectorielles
en économie
circulaire



Réseau de recherche
en économie circulaire
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE NOUS.....	2
PRÉAMBULE.....	3
1 – PLUS QU’UNE FEUILLE DE ROUTE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE VISION DE LA VILLE DU FUTUR.....	4
2 – L’IMPORTANCE DE FAIRE CONVERGER LES LEVIERS ET MESSAGES POLITIQUES	5
3 – UNE OCCASION DE COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU ET LE MONDE DE LA RECHERCHE	6
4 – CONSERVER LES PERSPECTIVES OUVERTES À D’AUTRES FILIÈRES À POTENTIEL.....	7
5 – MONTRÉAL CIRCULAIRE : UNE IMAGE DE MARQUE À FAIRE RAYONNER À L’INTERNATIONAL.....	9
CONCLUSION	12



À PROPOS DE NOUS

CERIEC

Mis sur pied en septembre 2020 par l'École de technologie supérieure (ÉTS), le CERIEC a pour mission de contribuer au façonnement et au déploiement de l'économie circulaire par un programme de recherche scientifique interdisciplinaire de pointe et par des initiatives de formation, dialogue, valorisation et transfert destinées à maximiser les retombées pour les acteurs économiques, les gouvernements et la société civile. Il poursuit, sur la thématique de l'économie circulaire, la vocation de l'Institut EDDEC du campus de l'Université de Montréal, lequel a complété son mandat (2014-2019).

Dans le cadre de sa mission, le CERIEC anime notamment :

- Un **Écosystème de laboratoires d'accélération en économie circulaire** (ELEC), soutenu par le Mouvement Desjardins, ciblant différents secteurs et filières industrielles clés et reposant sur une approche collaborative de recherche-action avec les acteurs de terrain et les milieux utilisateurs, en mode innovation ouverte.
- La plateforme de référence **Québec Circulaire**, qui fait partie d'un réseau international de plateformes Web francophone (www.economiecirculaire.org) et qui héberge **Montréal Circulaire**.
- Le **Pôle québécois de concertation en économie circulaire** (créé en 2015) qui regroupe plus d'une vingtaine d'organisations de différents horizons.

Pour en savoir plus : www.ceriec.ca

RRECQ

Le RRECQ a pour mission de mettre à la disposition de toutes et tous un environnement propice au développement des connaissances et à l'innovation, tant sociale que technologique, en plus d'assurer un rôle d'animation du domaine en organisant des activités scientifiques favorisant le maillage, l'avancement et le transfert des connaissances liées à l'économie circulaire.

Appuyé par le CERIEC, le RRECQ est le fruit d'un consortium entre HEC Montréal, l'Université Laval, l'ÉTS et Polytechnique Montréal, soutenu par les Fonds de recherche du Québec.

Pour en savoir plus : www.rrecq.ca



PRÉAMBULE

En premier lieu nous aimerions exprimer aux membres de la Commission notre satisfaction de voir se concrétiser une vision énoncée en 2015 déjà, alors que Montréal prenait part à l'« *Appel des Villes pour l'Économie circulaire* »¹. À l'occasion des États généraux du Grand Paris de l'Économie circulaire, Montréal joignait sa voix à des villes comme Paris, Bruxelles, Copenhague, Dakar, Lisbonne, Londres, Milan et Séoul.

Dès lors, ces villes prenaient cinq engagements :

1. Poursuivre leurs efforts pour réduire l'impact de leurs modèles de développement sur l'environnement, le climat et la santé ;
2. Déployer des politiques ambitieuses et concrètes d'économie circulaire ;
3. Sensibiliser leurs citoyens, et leur rendre compte régulièrement, ainsi qu'à la communauté internationale, des mesures mises en œuvre pour l'amélioration de leurs métabolismes urbains ;
4. Renforcer leur coopération et le partage d'expériences avec les villes du monde entier, dans le cadre de stratégies de long terme et en s'appuyant sur la coopération académique ;
5. Porter cette réponse concrète que constitue l'économie circulaire à la lutte contre le dérèglement climatique à la COP21 à Paris.

Si nous prenons le temps de revenir sur ces cinq engagements, c'est que nous estimons leur pertinence encore d'actualité, et qu'ils devraient servir d'assises à une vision durablement ambitieuse pour Montréal.

L'économie circulaire a la capacité de servir de vecteur d'innovation pour propulser la Ville de Montréal et ses résidents vers une société plus productive, plus résiliente et mieux développée localement, tout en répondant simultanément à la crise écologique et climatique.

Après plusieurs années d'attente, nous sommes donc heureux de voir la Ville se doter enfin de sa *Feuille de route montréalaise en économie circulaire* (FRMÉC). L'attente aura valu la peine car la FRMÉC, telle que proposée, est sans contredit le fruit d'un travail rigoureux, méthodiques et enclin d'une volonté sincère de transformer l'écosystème d'affaires montréalais que nous saluons.

Toutefois, nous estimons que l'occasion est trop belle, pour ne pas la saisir, d'inciter la Ville à accroître l'envergure et la portée de la FRMÉC dans sa mouture finale. C'est dans cette perspective que nous déposons ce mémoire, animés par la vision de faire de Montréal, une ville circulaire attractive et reconnue pour sa performance à travers le monde.

¹ <https://cdn.paris.fr/presse/2020/03/23/0941bfcef10fe20f56ac003e6883b54a.pdf>



1 – PLUS QU'UNE FEUILLE DE ROUTE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE VISION DE LA VILLE DU FUTUR

Au-delà des aspects économiques qui lui sont intrinsèques, la transition circulaire de la Ville doit être élevée au rang de mode de vie et de développement urbain.

La FRMÉC, telle que proposée, a une très forte inclinaison économique et vise des actions concrètes auxquelles nous souscrivons assez largement dans chacune des quatre orientations. Toutefois, il importe de ne pas tomber dans le piège de réduire la portée de la FRMÉC à une seule stratégie de transition industrielle.

Si l'objectif de transformer les modèles d'affaires des entreprises est incontournable, il n'est cependant pas suffisant. Il faut également transformer l'organisation de la Ville et son mode de développement urbain, sa manière de consommer, d'innover, de planifier, de légiférer et de décider.

À titre de gouvernement de proximité (PL 122) et de métropole du Québec (PL 121), la Ville de Montréal dispose de très nombreux leviers dans ses champs de compétences pour mener sa transition : financiers, règlementaires, fiscaux, approvisionnements, etc. Afin de pouvoir les mettre à profit pleinement, il importe de mobiliser les différentes instances de la Ville, les organismes et les sociétés paramunicipales. Il en va de la capacité de la Ville à maximiser ses chances de succès dans l'accomplissement de sa transition circulaire.

Ce faisant, il est impérieux que l'ensemble de l'appareil municipal soit mobilisé et responsabilisé, et non seulement son Service du développement économique. S'il est admis que ce service collabore déjà étroitement avec, par exemple, le Bureau de la transition écologique et de la résilience, les Services de l'environnement, de l'approvisionnement, de la gestion et de la planification immobilière, de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal; il n'a pas autorité sur eux.

Dans cette optique, la mise en œuvre de la FRMÉC et de son plan d'action devrait engager le plus haut niveau décisionnel possible et, ainsi, relever de la Mairesse, du directeur général et du comité exécutif. En plus de donner plus de certitudes sur la hauteur des ressources qui y seront consacrées, ce principe de gouvernance serait conséquent avec le niveau d'ambition exprimé par la Ville dans ses différents engagements et plans d'actions (p. 12 et 13 du document de consultation). De surcroît, la Ville reconnaît elle-même l'importance de la contribution de l'économie circulaire dans son plan stratégique *Montréal 2030*.

Ainsi, nous recommandons de :

- 1. Inscrire dans le périmètre de la FRMÉC, et de son plan d'action, l'ensemble de l'appareil municipal, incluant les organismes sous sa responsabilité et les sociétés paramunicipales.**



2. **Confier à la mairesse et à son équipe exécutive la responsabilité de veiller à l'atteinte des objectifs de la FRMÉC et de son plan d'action, en les dotant de ressources amitieuses pour appuyer leur déploiement.**

2 – L'IMPORTANCE DE FAIRE CONVERGER LES LEVIERS ET MESSAGES POLITIQUES

Revenons sur le plan stratégique *Montréal 2030*. Ce dernier donne une large place à positionner la nécessaire transition écologique de la Ville, notamment dans le contexte de son adaptation aux changements climatiques et de la préservation de la biodiversité.

Justement, il est désormais reconnu que circularité et décarbonation de l'économie sont deux chemins de transition qui doivent aller de pair pour espérer atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et de la COP15. Nous nous permettons donc d'insister sur l'importance de concevoir l'économie circulaire comme un domaine intégrateur à placer au centre de l'action municipale.

À ce titre, nous saluons l'effort d'intégration de la FRMÉC avec plusieurs politiques et cadres de référence dans les objectifs convergent. On retiendra, par exemple : le *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2025*, le *Plan climat 2023*, ou, encore, le *Plan d'approvisionnement responsable 2030*, pour ne citer que ceux-là. Il faut poursuivre dans cette veine.

À titre d'exemple, les différentes stratégies de l'économie circulaire ont beaucoup de potentiel sur le plan de l'aménagement durable et de la mobilité des personnes et des marchandises et méritent qu'on s'y intéresse. Or, la Ville adoptera en 2024 un nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, qui proposera des outils innovants pour aménager le territoire et façonner la mobilité dans un contexte de transition écologique. Dans le cadre des consultations actuelles, c'est donc une bonne chose que la commission chargée d'entendre la société civile sur la FRMÉC soit également en charge, outre le développement économique, de l'urbanisme et de l'habitation.

Pour espérer maximiser l'impact de la FRMÉC, la Ville se doit de combiner tous les instruments à sa disposition pour garantir les conditions de succès de sa transition circulaire, au nombre desquelles : l'éducation et la formation, la réglementation, l'écofiscalité, l'écoconditionnalité dans ses politiques d'approvisionnement, etc.

À cet égard, il importera d'utiliser la FRMÉC comme outil de communication et de sensibilisation auprès des citoyens, des entreprises et des services internes de la Ville. La prise de connaissance de la FRMÉC à grande échelle, permettra de développer une vision commune de la pertinence et des opportunités relatives à l'économie circulaire.



Il faut reconnaître que le rôle du citoyen dans une économie circulaire est crucial. C'est lui, ultimement, qui détient la clé du destin d'une part importante des ressources qui circulent sur le territoire montréalais. Pour imager : le citoyen peut mettre un terme à la circularité d'un produit en fin de vie (et de ses composantes) en le mettant au rebut, ou décider de lui donner une seconde vie en l'acheminant à un point de collecte; il peut décider de louer plutôt que de posséder; de réparer plutôt que de renouveler, etc.

Conséquemment, la feuille de route doit donner une place importante à la sensibilisation, à l'implication et au sens du devoir du citoyen, tout en lui offrant les moyens nécessaires pour qu'il puisse y contribuer.

Nous encourageons ainsi la Ville à :

- 3. Inscrire dans la FRMÉC la volonté de renforcer le recours aux stratégies d'économie circulaire, par des leviers à la fois économiques et sociétaux, dans toutes les politiques et interventions structurantes de la Ville.**

3 – UNE OCCASION DE COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU ET LE MONDE DE LA RECHERCHE

La Ville de Montréal a un historique de collaboration très fort avec le milieu de la recherche et plusieurs partenaires socioéconomiques. Il est important d'investir dans la qualité de cette relation en faisant en sorte de concerter et de soutenir les parties prenantes susceptibles d'appuyer la Ville dans le déploiement d'initiatives structurantes et de solutions faisant intervenir les stratégies qu'offre l'économie circulaire.

Ce faisant, nous encourageons fortement la Ville à identifier un écosystème de partenaires de réalisation et à mettre en place les outils qui favoriseront l'émergence de collaborations nouvelles, ou la consolidation de réseaux déjà existants, tels que Synergie Montréal, par exemple. La coordination et l'alignement des efforts de ces organisations est un facteur de réussite non négligeable; tant sur le plan de l'accompagnement des entreprises ou des organismes publics, que sur le plan de la collaboration scientifique.

Afin de catalyser la créativité de ces acteurs et de mobiliser leurs différentes expertises, nous invitons la Ville à :

- 4. Intégrer un comité conseil et de suivi de la FRMÉC, impliquant des parties-prenantes de l'écosystème montréalais, pour soutenir sa mise en œuvre et l'amélioration continue de son plan d'action.**



Sur le plan de la recherche, Montréal peut compter sur une concentration enviable d'expertises scientifiques variées, au sein d'institutions et d'infrastructures à la pointe de leur domaine. La plupart sont d'ailleurs mobilisées à travers le RRECQ, que nous représentons. Unique en Amérique-du-Nord, ce réseau mobilise à ce jour près de 231 membres issus d'une quarantaine d'établissements basés au Québec, au Canada et à l'international, et ce, dans une cinquantaine de disciplines différentes.

Ainsi, plusieurs expertises pourraient intervenir dans les différents travaux qui mèneront à caractériser l'état de la circularité de la Ville, afin de savoir d'où on part, pour viser le taux ambitieux de 17 % énoncé dans la vision préliminaire de la FRMÉC. La recherche pourra également fournir des enseignements précieux pour accompagner les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la FRMÉC.

Au nombre des possibilités, on peut penser, sans s'y limiter à : l'identification, la comparaison et la documentation des meilleurs pratiques, la gestion du changement, l'implication citoyenne, le développement technologique, l'élaboration d'outils de mesure et de suivi, de modélisation et d'aide à la décision, l'anticipation des effets rebonds, etc.

Les modalités de cette collaboration pourraient prendre des formes très variées, à travers différents projets d'expérimentation ou d'études, en plus de bénéficier à la formation d'une main d'œuvre qualifiée et de développer de nouvelles compétences en demande dans de très nombreux champs disciplinaires (ex. génie, gestion, politiques publiques, droits, finances, sociologie, etc.). D'ailleurs, il nous semble important que le Conseil emploi métropole soit également saisi par les objectifs de la FRMÉC.

En bref, nous offrons notre collaboration pleine et entière à la Ville au chapitre de la recherche et de l'innovation circulaire, et l'enjoignons à faire appel à une communauté scientifique qui a beaucoup à offrir, y compris sur le plan de la formation, si elle est adéquatement soutenue.

Aussi, nous recommandons à la Ville de :

- 5. Mettre à profit la communauté scientifique québécoise pour définir et évaluer les indicateurs de résultats les plus pertinents pour la FRMÉC, particulièrement l'indice de circularité de l'économie montréalaise et son taux de productivité-matières.**
- 6. Consacrer un volet important à la mobilisation et au soutien de la communauté scientifique dans le déploiement de la FRMÉC et de son plan d'action, sur le plan de la recherche, de l'innovation technologique et sociale, et de la formation.**



GROS PLAN



Les quatre axes du RRECQ portent sur la gestion du changement (axe 1); l'optimisation de la planification (axe 2); la maximisation des ressources et produits (axe 3) et les leviers politiques (axe 4). Sa programmation scientifique s'inscrit dans un contexte de recherche-action avec les parties prenantes (industrielles, gouvernementales, sociales et citoyennes) qui serait tout à fait profitable pour le FRMÉC.

Pour en savoir plus : <https://rrecq.ca/la-recherche/axes-de-recherche/>

4 – CONSERVER LES PERSPECTIVES OUVERTES À D'AUTRES FILIÈRES À POTENTIEL

Revenons sur un des éléments centraux de la FRMÉC proposée. Ultiment, toutes les filières industrielles devront se circulariser. Cela dit, la circularisation prioritaire de certaines d'entre elles, notamment les grandes consommatrices de ressources et celles qui génèrent le plus de matières résiduelles, permet d'obtenir des gains importants, plus rapidement.

Pour avoir contribué à certains de ses travaux, notre groupe reconnaît les filières identifiées comme prioritaires par la Ville, particulièrement dans le cadre de l'évaluation de référence menée avec l'organisme Circle Economy (novembre 2022) qui en avait ciblé quatre : le système alimentaire, le cadre bâti, le textile et la mobilité.

Nous voyons d'un bon œil l'inclusion de la problématique des plastiques et nous saluons la reconnaissance de la contribution de la science des données, des technologies numériques et de l'intelligence artificielle (à condition de bien l'encadrer) pour outiller la transition circulaire de la Ville. Le recours à la science des données sera notamment crucial pour éviter le déplacement d'impacts et assurer des actions cohérentes, structurantes et axées sur la recherche de gains pour l'ensemble des chaînes de valeur.

À ce sujet, Montréal devra absolument poursuivre ses efforts, bien entamés toutefois, dans l'acquisition, la divulgation et l'accessibilité des données. Pour combler les lacunes dans les données, des incitatifs à la déclaration, incluant des garanties de protection / confidentialité, pourraient (ou devraient, dans certains cas) accompagner les demandes d'aide financière déposées à la Ville.

S'il fallait inclure d'autres filières / ressources parmi les priorités de la Ville, nous ne pourrions passer collectivement à côté des minéraux critiques et stratégiques (MCS) et de l'eau, consommées avec une intensité insoutenable et largement gaspillées. Dans le cas des premiers, il faudrait aussi s'intéresser plus tôt que tard aux potentiels des gisements urbains.



Considérant que d'importants travaux de caractérisation de l'état de la circularité de la Ville se poursuivront, qui fourniront plusieurs enseignements additionnels, nous recommandons de :

7. **Renforcer le caractère évolutif et flexible de la FRMÉC, afin de lui permettre de s'adapter à de nouvelles réalités et/ou à de nouvelles données scientifiques probantes.**

GROS PLAN

Un écosystème de laboratoires d'accélération en économie circulaire (ELEC)

Fruit d'un partenariat entre le Mouvement Desjardins et l'ÉTS, ce dispositif (propulsé par le CERIEC) constitue un formidable terrain d'expérimentation qui permettra d'accélérer le passage à l'économie circulaire de certaines filières. Il vise à obtenir des retombées rapides en termes de connaissances, solutions et technologies innovantes, en favorisant une approche d'innovation ouverte (*Living Lab*), alliant la science et la pratique.

Le CERIEC a pour objectif de déployer un écosystème de 8 à 9 laboratoires, impliquant des filières telles que : les systèmes alimentaires, les textiles, les minéraux critiques et stratégiques, les plastiques, etc.

Le premier laboratoire, dont les travaux aboutissent, s'est intéressé au secteur de la construction : <https://miro.com/app/board/o9JlTYxiCU=/>

5 – MONTRÉAL CIRCULAIRE : UNE IMAGE DE MARQUE À FAIRE RAYONNER À L'INTERNATIONAL

De plus en plus de grandes villes à travers le monde s'avancent sur le chemin d'une plus grande circularité. Ces villes font le choix d'orienter leurs politiques et leurs interventions vers une plus grande soutenabilité et une plus grande résilience dans l'organisation de leur mode de vie et de l'activité économique et sociale sur leur territoire de juridiction.

Au passage, plusieurs d'entre-elles se distinguent par leurs accomplissements sur la scène internationale et investissent dans leur notoriété (ex. Londres, Paris, Amsterdam, Glasgow, Berlin, Copenhague, etc.). La réputation d'une ville agit avantageusement sur son potentiel d'attractivité, en plus de favoriser l'adhésion et la motivation de ses citoyens face aux changements, et d'alimenter un sentiment d'appartenance et de fierté.



Nous sommes d'avis que Montréal dispose de tous les atouts pour briller parmi les villes les plus exemplaires dans le monde, qui serviront de modèles à celles qui sont moins avancées. En affichant une détermination forte et des ambitions élevées, Montréal sera également en mesure d'exercer une influence positive sur ses homologues québécoises et canadiennes, de même qu'au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et des unions municipales.

C'est particulièrement vrai en Amérique-du-Nord, où, au meilleur de notre connaissance, la Ville de Montréal s'illustre comme la première de cette envergure à se doter d'une telle feuille de route; même si plusieurs autres, telles que Toronto ou Seattle, par exemple, sont en cheminement assez avancé. Nous encourageons la Ville à se doter d'une vision rassembleuse et inspirante : **devenir la locomotive de la transition urbaine circulaire au Canada et en Amérique-du-Nord !**

Aussi, nous recommandons à la Ville de :

- 8. Investir les ONG et grands réseaux internationaux de villes engagées dans la transition vers l'économie circulaire à travers le monde, particulièrement en Amérique-du-Nord.**
- 9. Mobiliser la communauté scientifique québécoise, de pair avec le gouvernement du Québec et les unions municipales, afin d'étudier et comparer l'essor des villes et territoires circulaires dans le reste du Canada et à travers le monde.**



GROS PLAN



Fruit d'une collaboration entre la Ville et la plateforme Québec Circulaire, [Montréal Circulaire](#) est à la fois une vitrine et un espace Web collaboratif, qui a pour ambition de devenir le lieu de référence regroupant les initiatives, les outils, les actualités et les expertises en lien avec l'économie circulaire sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Elle est actuellement animée par le CERIEC. Avec un soutien de la Ville accru, cette plateforme permettra de :

1. Contribuer à élargir le noyau d'acteurs participant à la transition vers l'économie circulaire ;
2. Valoriser les réalisations des acteurs engagés, les meilleures pratiques et témoigner de l'avancement de Montréal vers l'économie circulaire ;
3. Informer et outiller les acteurs et les entrepreneurs engagés montréalais, les inviter à partager des connaissances ;
4. Structurer la communauté de pratiques et faciliter le travail en réseau pour solutionner des défis communs.



CONCLUSION

Au cours des dernières années, la Ville de Montréal s'est dotée d'une vision résolument tournée vers la transition écologique de son territoire. En témoignent, par exemple, les objectifs ambitieux de devenir une ville zéro déchet en 2030, ou, encore, d'atteindre la carboneutralité en 2050. Ces engagements place naturellement Montréal dans le sillage des villes ayant décidé d'accélérer leur transition vers l'économie circulaire, puisque cette dernière contribue à l'atteinte de ces deux objectifs.

À n'en pas douter, la feuille de route qui nous est proposée sera bonifiée par les interventions et les mémoires qui seront déposés à la commission. Nous sommes confiants que sa mouture finale sera à la hauteur des ambitions. Toutefois, et comme l'expression « feuille de route » l'indique d'ailleurs, la FRMÉC ne fera que tracer une direction si la détermination des dirigeants de nous amener à destination n'est pas au rendez-vous.

Montréal et ses partenaires ont tout pour réussir, et faire la fierté du Québec, si on s'en donne les moyens. Nous espérons donc qu'au terme de ce processus de consultation, la FRMÉC se verra doter de toutes les ressources qu'elle requiert, en plus de tenir le haut du pavé dans la liste des priorités de l'ensemble de son administration municipale.





CERIEC

Centre d'études
et de recherches
intersectorielles
en économie
circulaire



Réseau de recherche
en économie circulaire
du Québec